

L'environnement *pour les Européens*

Magazine de la direction générale de l'environnement



Des choix
intelligents pour
une économie
à faible intensité
de carbone

Grâce à son ensemble de mesures visant à accélérer la transition vers des émissions à faible intensité de carbone dans des secteurs clés de l'économie européenne, la Commission établit un équilibre prudent entre ses objectifs économiques et environnementaux. Comme le souligne le gros titre de ce numéro, le but est de mobiliser toutes les politiques européennes pour «concrétiser une économie compétitive, circulaire et sobre en carbone». Les villes jouent un rôle crucial dans ce processus. Plus de 70% des Européens habitent dans des villes, où se trouvent près de 80% des richesses mondiales. Cependant, les villes sont aussi à l'origine de la plupart des émissions de carbone dans le monde. Il n'est donc pas étonnant que les maires de ces villes soient les premiers à fournir des efforts pour lutter contre le changement climatique et atteindre les objectifs définis dans l'accord de Paris (COP21, décembre 2015).

Nous nous pencherons également sur la manière de tester et de mettre en pratique l'économie circulaire dans le cadre du projet Life+ Gypsum to Gypsum ainsi que sur des mesures destinées à réduire le gaspillage alimentaire, conformément à l'objectif de développement durable des Nations unies (avant le lancement, cet automne, d'une nouvelle plateforme européenne consacrée aux pertes alimentaires et au gaspillage alimentaire). Nous aborderons en outre la question des espèces exotiques envahissantes, la passation de marchés publics écologiques et la manière dont la politique environnementale stimule la croissance et la création d'emplois.

Nous vous proposons d'autres rubriques qui couvriront le premier entretien d'une série dans le domaine de l'élaboration de politiques relatives à l'environnement et au changement climatique ainsi qu'une nouvelle section sur les tendances/faits saillants, abordant la suite de notre histoire à l'occasion du quarantième anniversaire de la directive européenne sur la qualité des eaux de baignade.

Enfin, comme d'habitude, nous clôturerons le numéro sur une sélection d'événements à venir et de publications récentes, ainsi que des nouvelles de la communauté environnementale au sens large.

INFORMATIONS ÉDITORIALES

L'Environnement pour les Européens est un magazine trimestriel publié par la direction générale de l'environnement de la Commission européenne. Il est disponible en allemand, anglais, bulgare, espagnol, estonien, français, grec, italien, lituanien, polonais, portugais, roumain et tchèque. Abonnement gratuit. Vous pouvez vous abonner en ligne à l'adresse http://ec.europa.eu/environment/news/efe/subscribe/subscribe_fr.htm

Rédactrice en chef: Bettina Doerer

Coordinateur: Barbara Steffner

Pour plus d'informations, veuillez contacter l'unité «Communication»:

http://ec.europa.eu/environment/contact/form_en.htm

Information et documentation:

http://ec.europa.eu/environment/contact/form_en.htm

Site internet de L'Environnement pour les Européens:

http://ec.europa.eu/environment/news/efe/index_fr.htm

L'ENVIRONNEMENT EN LIGNE

Vous voulez connaître les actions entreprises par l'Union européenne dans le domaine de la protection de l'environnement, apprendre ce qu'est une politique intégrée de produits ou savoir comment remplir les conditions requises pour obtenir un écolabel? Découvrez toutes ces informations et bien plus encore sur le site internet de la DG Environnement:

http://ec.europa.eu/environment/index_fr.htm

NOTE

Ni la Commission européenne, ni aucune personne agissant en son nom, ne pourra être tenue responsable de l'utilisation éventuelle des informations contenues dans la présente publication ni des erreurs qui, malgré le soin apporté à la préparation et au contrôle de cette publication, pourraient s'y glisser.

Imprimé sur papier recyclé ayant reçu l'écolabel européen pour le papier graphique (<http://ec.europa.eu/environment/ecolabel>)

Luxembourg: Office des publications

de l'Union européenne, 2016

ISSN 1563-4159 (version imprimée)

ISSN 2363-1228 (version epub)

ISSN 2363-1228 (version PDF)

© Union européenne, 2016

© Couverture: iStock, hkelta. Toutes les photos:

Commission européenne, excepté p. 6: iStock/Tramino;

p. 10: iStock/pixdeluxe; p. 11: iStock/Robin Arnold;

p. 13: iStock/Antagain; p. 14: iStock/MachineHeadz;

p. 16: iStock/Alexey Zarodov

Reproduction du texte autorisée moyennant mention de la source. Reproduction des images interdite.
Printed in Belgium

Table des matières

Editorial	2
La «convention» mondiale des villes s'attaque au changement climatique	3
L'heure de se mettre au vert	4
Les marchés publics écologiques au coeur de l'économie circulaire	6
Les emplois verts: une belle réussite en Europe	7
Accompagner la transition de l'Europe vers une économie à faible intensité de carbone	8
Viens – l'eau est bonne!	10
Première liste européenne des espèces exotiques envahissantes	11
Les prix Natura 2000 récompensent l'innovation, le travail acharné et les partenariats	12
Une bonne utilisation des déchets de plaques de plâtre	13
Les yeux plus gros que le ventre	14



La «convention» mondiale des villes s'attaque au changement climatique

Six mois après la conférence de Paris sur le changement climatique, des villes et des gouvernements locaux du monde entier unissent leurs forces dans le cadre d'une initiative sans précédent en vue de lutter contre le changement climatique.

Les villes jouent un rôle crucial dans la lutte contre le changement climatique: plus de 70% des Européens habitent dans des villes, où se trouvent près de 80% des richesses mondiales. Cependant, les villes sont également à l'origine de la plupart des émissions de carbone. En raison de l'environnement urbain et de la concentration des personnes et des actifs économiques, les villes sont particulièrement sensibles aux conséquences du changement climatique.

La nouvelle Convention mondiale des maires pour le climat et l'énergie – association de la Convention des maires de l'UE et du Pacte des maires – rassemble d'ardents défenseurs d'un accord mondial solide en matière de lutte contre le changement climatique, tel que requis lors de la COP21.

La Convention mondiale réunit plus de 7100 villes de 119 pays et six continents, représentant plus de 600 millions d'habitants. Elle permet aux pouvoirs publics de fixer des objectifs ambitieux afin de promouvoir le développement durable et, en fin de compte, de proposer des sociétés à faible intensité de carbone et résilientes face au changement climatique.

«Jamais auparavant autant de villes n'ont uni leurs forces dans le désir de s'inspirer mutuellement et de s'engager collectivement à suivre la voie du développement d'une société à faible intensité de carbone et résiliente», a déclaré Maroš Šefčovič, vice-président de la Commission européenne.

Mesures d'incitation locales

Les maires disposent de mesures d'incitation locales fortes pour gérer les questions environnementales. En effet, la réduction des émissions de carbone et l'amélioration de la résilience face au changement climatique améliorent la santé et le bien-être de la population, mais elles renforcent aussi les économies locales et réduisent les coûts des catastrophes d'origine climatique. Par exemple, l'air pur est un élément de plus en plus important pour les dirigeants d'entreprise qui souhaitent investir. De nombreuses entreprises s'installent aujourd'hui dans des zones dotées d'infrastructures vertes et de sources d'énergie renouvelable.



Le plan d'investissement pour l'Europe, élaboré par le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker, donne la priorité aux politiques climatiques prospectives, afin de faciliter la transition vers une économie à faible intensité de carbone, résiliente face au changement climatique, sûre et compétitive. Ce plan soutient de nombreuses initiatives locales, visant à renforcer les efforts individuels et collaboratifs des villes pour lutter contre le changement climatique.

«En Europe, la Convention est parvenue à mobiliser des milliers de villes ambitieuses afin que celles-ci dépassent les objectifs de leurs gouvernements nationaux. Son évolution en coalition mondiale, disposant d'une responsabilité internationale, ouvre la voie d'une nouvelle ère, marquée par des politiques climatiques inclusives et ancrées localement», a souligné Bo Frank, maire de Växjö, en Suède.

En partageant des stratégies intelligentes, en misant sur la collaboration et en échangeant leurs expériences, des villes de toute taille de tous les continents sont ainsi à l'avant-garde de la lutte contre le changement climatique.

Plus d'informations

La Convention des maires de l'UE:

» http://www.covenantofmayors.eu/index_fr.html

Pacte des maires:

» <http://www.compactofmayors.org>

L'heure de se mettre au vert

Vicky Pollard, conseillère pour l'environnement et le climat de la délégation de l'Union européenne à Pékin, évoque les technologies vertes, la coopération internationale et la lutte contre les pollueurs.

Vicky Pollard est la conseillère pour l'environnement et le climat de la délégation de l'Union européenne (UE) en Chine et en Mongolie. Née en France de parents britanniques, Vicky vit actuellement à Pékin. La délégation de l'UE coopère avec le gouvernement chinois en abordant le problème du changement climatique, de l'utilisation des ressources et de l'économie circulaire, de la pollution de l'eau, de l'air et des sols, et en luttant contre le commerce d'espèces menacées d'extinction et l'utilisation non durable des bois tropicaux. Elle travaille avec des scientifiques européens et chinois afin d'élaborer de nouvelles technologies vertes et sobres en carbone.

Pouvez-vous nous décrire une journée de travail ordinaire?

Il n'existe vraiment pas de journée ordinaire! L'un des avantages de mon travail est la variété. Il arrive parfois que nous ayons une visite de haut niveau et que je doive me mettre en route à 5 heures du matin pour aller chercher un commissaire et l'accompagner à des réunions avec des ministres, des organisations non gouvernementales (ONG), des hommes d'affaires et des journalistes. Ce type de journée demande beaucoup de préparation et tout le monde doit être informé des événements de la journée. Il m'arrive d'autres fois de demander des financements, de prendre la parole lors d'une journée de formation destinée à des représentants de toute la Chine, de tenir une réunion de projet avec des experts environnementaux ou de faire un rapport sur l'évolution de la situation en Chine. Par exemple, nous soutenons actuellement la Commission nationale chinoise pour le développement et la réforme dans l'élaboration d'un système d'échange des quotas d'émission de CO₂. Nous travaillons également avec des ONG environnementales, telles que ClientEarth, qui forme les juges environnementaux de la Cour suprême populaire à la législation environnementale.

Quels sont les principaux défis environnementaux auxquels la Chine est confrontée?

La Chine présente de sérieux problèmes environnementaux, de la pollution de l'air à la contamination des sols et de l'eau. De nombreuses régions du pays sont également très sèches et la demande en eau augmente considérablement avec l'urbanisation. Le gouvernement chinois craint également que

les dommages environnementaux et leur impact sur la santé de son peuple n'entraînent un mécontentement social.

L'environnement est-il donc une priorité majeure pour le gouvernement chinois?

Oui, la nouvelle législation environnementale en Chine permet au gouvernement d'adopter des mesures beaucoup plus sévères à l'encontre des pollueurs. Les ONG peuvent désormais intenter des actions en justice en qualité de tiers contre des entreprises qui ont causé des dommages environnementaux. La Chine met également en place un système visant à contrôler les dirigeants provinciaux en termes de performances environnementales. Ces derniers seront sanctionnés si leur région subit des dommages environnementaux pendant leur mandat et leur responsabilité pourra être engagée pendant toute leur vie.

En ce qui concerne le changement climatique, la Chine joue un rôle essentiel, car elle est le premier émetteur de gaz à effet de serre de la planète. Le gouvernement chinois prend donc ses responsabilités internationales au sérieux. Cela transparaît dans les politiques nationales visant à promouvoir les énergies renouvelables, à augmenter l'efficacité énergétique, à créer des villes sobres en carbone et à fixer un prix pour les émissions de carbone.

Le gouvernement chinois a en outre, et pour la première fois, intégré le développement vert en tant que priorité absolue dans son dernier plan quinquennal annoncé en mars 2016.

Outre la création d'une nouvelle législation, quelles sont les mesures prises en faveur d'un programme plus écologique?

La Chine occupe la présidence du G20 cette année et elle accomplit un travail remarquable en matière de finance verte dans le cadre de son mandat, sous la houlette de Ma Jun, économiste en chef de la Banque populaire de Chine. Celle-ci met en œuvre un programme de développement vert motivé par des enjeux environnementaux, mais également parce qu'elle a conscience des possibilités que lui ouvrirait le rang de chef de file en matière de technologies vertes et sobres en carbone.

La Chine se trouve à une étape cruciale de sa croissance économique. Elle ne veut en aucun cas tomber dans le piège des revenus moyens (typiques d'une économie en développement qui stagne). Le gouvernement investit donc dans des secteurs de pointe et de grande valeur. Les technologies vertes cadrent parfaitement avec ce plan.



L'échange entre les experts chinois et européens, en termes de bonnes pratiques, constitue un aspect vraiment important de notre coopération avec la Chine. Nos experts européens disposent de nombreuses connaissances pratiques sur la manière de mettre en œuvre des politiques et des technologies sur le terrain, de créer une dynamique, de nouer le dialogue avec les parties prenantes et de modifier les comportements. Les experts chinois testent quant à eux de nouvelles approches qui peuvent se révéler enrichissantes pour les Européens.

Comment la Chine gère-t-elle la gigantesque transition des industries traditionnelles vers le développement vert?

Il s'agit d'un véritable défi, car la Chine est un pays immense et il faut un certain temps pour adopter les mesures au niveau local. C'est pourquoi elle a engagé des organismes internationaux pour aider à former la population. Le gouvernement souhaite créer des centres de formation provinciaux qui travailleraient avec les communautés locales, par exemple sur l'échange de quotas d'émission. Ce dont la Chine a réellement besoin de la part de la communauté internationale, c'est d'experts capables de former les formateurs. L'application de la loi et les finances sont également des éléments essentiels et la Chine avance dans ces domaines.

Sur un plan plus personnel, qu'est-ce qui vous plaît dans votre vie à Pékin?

La chaleur estivale! Et j'aime vraiment découvrir la culture chinoise, qui est très riche. Pékin est une ville très conviviale. Les gens sont incroyablement accueillants et patients. Il m'arrive souvent d'attendre un taxi dans la rue et que des Chinois m'abordent pour me demander si j'ai besoin d'aide dans un anglais hésitant. Dans une si grande ville, c'est très gentil!

Bien entendu, les inconvénients sont la pollution et les problèmes de sécurité alimentaire. Il faut être vigilant par rapport à ce qu'on mange et ce qu'on donne à manger à nos enfants. Les embouteillages constituent aussi un point négatif. Pékin est énorme; on estime officiellement le nombre d'habitants à 22 millions. Il faut donc beaucoup de temps pour aller d'un endroit à l'autre.

Rencontrez-vous des différences culturelles importantes dans votre travail avec vos collègues chinois?

L'administration chinoise est très formelle et protocolaire. Il faut obtenir l'approbation du sommet de l'administration, donc les choses ne vont pas aussi vite qu'en Europe. Je trouve aussi que les Européens peuvent paraître assez grossiers aux yeux des Chinois. En Chine, les contacts personnels comptent énormément. La socialisation est très importante dans une relation professionnelle. Il est d'ailleurs intéressant de constater les avantages considérables que l'on peut tirer du temps passé avec ses collègues en dehors du travail.

Autre différence: les médias sociaux. Rien ne se fait sur l'ordinateur, tout se passe sur le téléphone. En Chine, vous devez être présent sur les médias sociaux pour fonctionner, mais Google, Twitter et YouTube ne sont pas disponibles sur place. Vous devez utiliser WeChat, Taobao et Youku à la place. J'utilise beaucoup WeChat, pour tout, aussi bien pour acheter de quoi manger que pour assurer le suivi auprès de mes contacts au sein des ministères.

Si vous pouviez profiter d'une année entièrement financée pour faire ce que vous voulez, que feriez-vous?

J'adorerais apprendre le chinois convenablement et visiter la Chine. Quand je serai à la retraite, je crois que j'étudierai le chinois à longueur de journée! Je passe beaucoup de temps à Pékin et dans de grandes villes comme Shanghai et Wuhan, mais j'ai rarement l'occasion de voyager à la campagne.

Plus d'informations

Délégation de l'Union européenne en Chine:

» http://eeas.europa.eu/delegations/china/index_en.htm

Priorités environnementales de l'UE pour la Chine:

» http://eeas.europa.eu/delegations/china/eu_china_environment/index_en.htm

China dialogue, un site internet bilingue consacré à l'environnement:

» <https://www.chinadialogue.net>

Les marchés publics écologiques au cœur de l'économie circulaire

En achetant des produits et des services respectueux de l'environnement, les pouvoirs publics de l'UE peuvent mettre en place une économie circulaire durable, sobre en carbone et rationnelle dans l'utilisation des ressources.

Les marchés publics – l'achat de travaux, produits ou services par les pouvoirs publics – représentent environ 14% du produit intérieur brut (PIB) de l'UE et près de 2 billions d'EUR par an. À ce titre, ils constituent un formidable levier pour faire l'éloge des produits et services durables et fournir aux autorités publiques de meilleurs outils pour répondre aux défis environnementaux en constante évolution. En achetant des bus à faibles émissions qui améliorent la qualité de l'air, par exemple, ou en utilisant des matériaux à faible impact dans la construction des bâtiments et des routes, et en achetant des produits de nettoyage non toxiques, les autorités locales, régionales et nationales de toute l'Europe participent à la création d'une économie plus verte, plus durable et rationnelle.

Les marchés publics écologiques (MPE) ont été reconnus comme un vecteur de croissance verte dans plusieurs stratégies de l'UE, notamment le train de mesures sur l'économie circulaire adopté en décembre 2015. S'il est facile de convaincre les milieux politiques de l'intérêt des marchés publics écologiques, leur bonne exécution rencontre des obstacles dans les procédures de passation de marchés. Les acheteurs peinent souvent à définir ce qu'est un produit vert ou à vérifier l'aspect «écologique» revendiqué, et reculent devant les coûts plus élevés.

C'est pourquoi la Commission a mis au point des mesures de soutien destinées aux organismes publics, notamment les critères MPE de l'UE applicables aux groupes de produits prioritaires que sont la construction, l'alimentation et la restauration, l'équipement informatique et le transport. Il existe également le manuel Acheter vert!, un service d'assistance pour les MPE et plus de 100 exemples de bonnes pratiques.

Engagement politique

Un MPE est une démarche volontaire; il revient aux États membres et aux différentes autorités publiques d'en faire une réalité. Il en va de même pour les projets financés par l'UE, mais exécutés au niveau national, régional ou local. À ce jour, 23 États membres ont préparé des plans d'action nationaux pour les MPE.



De nombreuses initiatives concluantes prises par les autorités publiques à Barcelone, Copenhague, Gand et Vienne montrent qu'à force d'engagement politique ferme, de services d'achats professionnels et de bonne planification à long terme, il est possible de véritablement faire la différence. Une bonne connaissance du marché et une analyse pointue des besoins d'une autorité publique permettent également souvent de belles économies financières.

Le train de mesures sur l'économie circulaire présente plusieurs actions clés en matière de MPE, par exemple inclure des exigences en matière de durabilité et de réparabilité dans les critères MPE de l'UE, et proposer des formations sur l'économie circulaire. La Commission montrera également l'exemple dans ses propres marchés publics.

Surfant sur cette vague, en avril, la présidence néerlandaise de l'UE et la Commission ont organisé conjointement le premier congrès international sur la passation de marchés circulaires, soulignant le gros potentiel des MPE dans l'économie circulaire. La Commission continuera à aider les villes et les régions de l'UE à intégrer les considérations écologiques dans leurs décisions d'achat.

Plus d'informations

Acheter vert!:

- » <http://ec.europa.eu/environment/gpp/pdf/Buying-Green-Handbook-3rd-Edition.pdf>

Les marchés publics écologiques et l'UE:

- » http://ec.europa.eu/environment/gpp/index_en.htm



Les emplois verts: une belle réussite en Europe

Les gouvernements et les entreprises découvrent que la protection de l'environnement est bonne pour les affaires et les emplois. Une économie basée sur des politiques vertes s'avère innovante et efficace dans l'utilisation de ses ressources, tout en stimulant la croissance et en favorisant la création d'emplois.

L'économie de l'Union européenne (UE) dépend largement de l'environnement. Selon des chiffres de 2013, l'économie de l'environnement ou les entreprises de l'«éco-industrie» emploient plus de 4,2 millions de personnes pour un chiffre d'affaires de plus de 700 milliards d'euros. Le secteur des biens et services environnementaux contribue à la gestion de la pollution et des ressources naturelles. Il comprend, entre autres, la gestion des déchets, la pollution de l'air, le contrôle et le nettoyage des sols, ainsi que le recyclage, l'énergie renouvelable et l'approvisionnement en eau.

Les emplois verts ne comprennent pas uniquement les emplois du secteur de l'éco-industrie. L'agriculture biologique, l'agriculture durable et l'écotourisme dépendent tous d'un environnement sain. En outre, de nombreux autres emplois sont indirectement concernés. Par exemple, l'industrie alimentaire dépend de la capacité des terres à produire des récoltes de bonne qualité.

Le dernier rapport «L'environnement en Europe: état et perspectives» a souligné qu'entre 2000 et 2010, pendant la période économique la plus marquée par des hausses et des baisses extrêmes de ces cent dernières années, les secteurs verts européens ont continué de prospérer, enregistrant une hausse de 50% pour une croissance annuelle moyenne de 7%. Les entreprises européennes représentent aujourd'hui près d'un tiers du marché mondial en matière de solutions de protection de l'environnement. Selon les prévisions, le marché mondial des technologies propres devrait doubler d'ici à 2020. Le maintien de cette part du marché permettra donc de créer de nombreux emplois.

En dépit des énormes progrès réalisés en Europe dans le domaine de l'écotechnologie et des emplois verts, des disparités importantes existent encore entre les différents États membres. En 2014, les entreprises danoises employaient près de 300 000 personnes via des emplois verts, soit 11% de la main-d'œuvre totale. Cependant, dans d'autres États membres, cette proportion est largement inférieure.

Vers de nouveaux emplois

De nombreux pays ne disposent pas des compétences requises pour rendre leurs économies «vertes». Ils ont besoin de travailleurs pour remplir de nouveaux rôles et occuper des emplois traditionnels modernisés, s'agissant d'ingénieurs qui conçoivent des matériaux innovants ou d'électriciens qui installent des panneaux solaires.



Les politiques en matière de formation et d'enseignement peuvent promouvoir ces compétences, afin de maximiser les opportunités dans des secteurs respectueux de l'environnement et efficaces dans l'utilisation des ressources. Par ailleurs, si les entreprises disposent du personnel dont elles ont besoin pour croître, les emplois hautement, moyennement et faiblement qualifiés peuvent suivre leur croissance.

En outre, selon une étude menée en 2011, dès que l'utilisation des ressources baisse de 1% en Europe, elle rapporte environ 23 milliards d'euros aux entreprises et peut entraîner la création de 100 000 à 200 000 emplois. De manière réaliste, nous pouvons réduire les quantités de ressources utilisées dans l'économie européenne de près d'un sixième, ce qui augmenterait le produit intérieur brut (PIB) jusqu'à 3,3% et créerait 1,4 à 2,8 millions d'emplois.

Les emplois verts sont en pleine croissance. Une meilleure intégration des questions relatives à l'environnement et au changement climatique dans les politiques en matière d'énergie et de formation pourrait renforcer davantage cette croissance, tout en protégeant notre planète.

« Les entreprises européennes représentent aujourd'hui près d'un tiers du marché mondial en matière de solutions de protection de l'environnement. » »

Plus d'informations

Les emplois verts et leur impact social:

» <http://ec.europa.eu/environment/enveco/jobs/>

Environnement et emplois:

» http://ec.europa.eu/environment/integration/employment_en.htm

Accompagner la transition de l'Europe vers une économie à faible intensité de carbone

En juillet, la Commission a présenté un ensemble de mesures destinées à accélérer les efforts de décarbonisation de tous les secteurs économiques, y compris l'utilisation des terres et la foresterie, ainsi qu'une stratégie plus globale de mobilité à faible intensité de carbone.

Il y a deux ans, l'Union européenne (UE) acceptait de réduire d'au moins 40% ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 1990, dans tous les secteurs économiques. Cette mesure est devenue la base de l'engagement de celle-ci au titre de l'accord de Paris sur le changement climatique.

Pour assurer la réalisation de cet objectif à l'horizon 2030 de façon rentable, les secteurs de l'industrie et de l'énergie couverts par le système d'échange de quotas d'émission (SEQUE) de l'UE doivent réduire leurs émissions de 43% par rapport à 2005, tandis que d'autres secteurs de l'économie doivent enregistrer une réduction de 30% par rapport à 2005.

Après la proposition de révision du système d'échange de quotas d'émission de l'UE (SEQUE-UE) de 2015, la proposition de juillet garantira que l'UE respecte les réductions d'émissions dans les secteurs non couverts par le SEQUE-UE, à savoir les transports, la construction, l'agriculture, les déchets, l'utilisation des terres et la foresterie. Cette proposition établit des objectifs de réduction des émissions pour tous les États membres, allant de 0 à 40% pour ces secteurs, afin d'aboutir de manière collective à la réduction globale de 30% d'émissions de gaz à effet de serre entre 2005 et 2030.

Les États membres, les régions et les villes se trouveront au premier plan pour la mise en œuvre des mesures, afin d'atteindre cet objectif à l'horizon 2030. «Les mesures que nous présentons aujourd'hui montrent que nous mobilisons toutes nos politiques pour concrétiser l'économie compétitive, circulaire et sobre en carbone pour laquelle nous nous sommes engagés dans la stratégie de l'union de l'énergie», a déclaré Maroš Šefčovič, vice-président de la Commission chargé de l'union de l'énergie, le 20 juillet dernier.

Équitables, modulables et réalistes

Miguel Arias Cañete, commissaire européen chargé de l'action pour le climat et l'énergie, a ajouté que les objectifs

nationaux contraignants étaient suffisamment «équitables, modulables et réalistes» pour stimuler les investissements dans le secteur des transports, de l'agriculture, de la construction et de la gestion des déchets. «Ces propositions prouvent que nous avons fait notre travail et que nous tenons nos engagements», a-t-il précisé.

Les objectifs de réduction pour les États membres sont équitables, dans la mesure où ils sont définis selon le produit intérieur brut (PIB) par habitant des pays. En d'autres termes, plus les revenus sont élevés, plus les objectifs sont importants. Dans le même temps, les objectifs fixés aux États membres les plus riches sont ajustés pour tenir compte du rapport coût/efficacité de manière équitable et équilibrée.

La flexibilité est un élément crucial pour atteindre l'objectif de l'UE de manière rentable, tout en tenant compte des circonstances spécifiques des États membres. Via des accords communs et la possibilité d'échanger des quotas, les États membres pourront réduire leurs émissions conjointement. Ce cadre leur permet de réduire leurs émissions dans plusieurs secteurs et sur un temps donné. Pour atteindre leurs objectifs nationaux et limiter les coûts dans un secteur particulier, certains États membres à revenu élevé présentant d'importants coûts d'atténuation peuvent transférer une partie des quotas qui leur ont été attribués au titre du SEQUE. Dans la mesure où le potentiel d'atténuation des émissions est plus faible dans le secteur de l'agriculture, la proposition permet en outre d'exploiter un nombre limité de crédits d'utilisation des terres pour atteindre les objectifs nationaux.

L'inclusion de l'utilisation des terres – qui englobe l'utilisation des sols, des arbres, des plantes, de la biomasse et du bois – dans le cadre d'action de l'UE en matière de climat et d'énergie représente une étape importante. Contrairement à d'autres secteurs de l'économie, l'utilisation des terres et la foresterie peuvent toutes deux produire et supprimer des émissions. Près d'un tiers des émissions de carbone annuelles de l'UE sont produites par ces secteurs. Toutefois, étant donné que les forêts européennes absorbent l'équivalent de près de 10% des émissions de l'UE, le secteur présente un important potentiel de mesures d'atténuation supplémentaires, afin d'atteindre et de dépasser les objectifs à l'horizon 2030.

La proposition établit un équilibre entre des incitations à capter le carbone dans les sols et les forêts, d'une part, et la nécessité de réduire les émissions dans d'autres sec-

TOWARDS A LOW CARBON ECONOMY

Member States' specific emission reduction targets by 2030 compared to 2005 for sectors outside of the EU Emissions Trading System and new flexibilities for reaching those targets.



teurs, d'autre part. Par exemple, si un État membre abat une forêt, il est tenu de compenser les émissions produites en plantant de nouvelles forêts ou en améliorant la gestion durable de ses forêts, terres cultivées et prairies existantes.

Sans oublier les transports

Les transports représentent un quart des émissions de gaz à effet de serre d'Europe et sont la principale cause de pollution de l'air. Dans le cadre d'une transition mondiale vers une économie circulaire à faible intensité de carbone, la Commission a également présenté en juillet une stratégie globale sur la mobilité à faible intensité de carbone. Cette stratégie a pour but de garantir que l'Europe reste compétitive et capable de répondre aux besoins croissants en matière de mobilité des personnes et des biens.

«Cette stratégie doit être vue comme un élément de plus des efforts que nous menons pour moderniser l'économie européenne et renforcer notre marché intérieur», a souligné Jyrki Katainen, vice-président pour l'emploi, la croissance, l'investissement et la compétitivité. «Elle définit des priorités essentielles pour parvenir à une mobilité à faible intensité de carbone et fournit des orientations claires aux futurs investisseurs.»

La stratégie définit le cours de l'élaboration de plusieurs mesures d'optimisation du système de transports, de déploiement d'énergies de substitution à faible taux d'émissions (dont les biocarburants avancés et l'électricité renouvelable) et d'évolution vers des véhicules à émissions nulles. Elle réaffirme en outre l'engagement de l'Europe à participer à l'effort mondial de lutte contre les émissions provenant de l'aviation internationale et du transport maritime.

«La transition vers une mobilité à faible intensité de carbone est donc essentielle pour permettre à l'Union d'atteindre ses

objectifs climatiques ambitieux et améliorer la qualité de vie dans nos villes», a confirmé Violeta Bulc, commissaire européenne chargée des transports.

Le rôle des villes et des pouvoirs locaux est essentiel dans la mise en œuvre de cette stratégie (voir «La»convention«mondiale des villes s'attaque au changement climatique»), qui sera bénéfique pour les citoyens et les consommateurs européens en matière d'amélioration de la qualité de l'air, de réduction du bruit, de réduction de la congestion et d'amélioration de la sécurité.

Le nouveau train de mesures représente une opportunité pour moderniser l'économie européenne, tout en rendant l'industrie plus «verte» et compétitive. Il constitue un investissement global dans l'avenir à faible intensité de carbone de l'Europe.

« Les mesures que nous présentons aujourd'hui montrent que nous mobilisons toutes nos politiques pour concrétiser l'économie compétitive, circulaire et sobre en carbone. »

Maroš Šefčovič, vice-président de la Commission chargé de l'union de l'énergie

Plus d'informations

Communiqué de presse: «Union de l'énergie et Action pour le climat: accompagner la transition de l'Europe vers une économie à faible intensité de carbone»:

» europa.eu/rapid/press-release_IP-16-2545_fr.htm

Fiche d'information: «Proposition de la Commission relative aux réductions contraignantes des émissions de gaz à effet de serre par les États membres (2021-2030)»:

» europa.eu/rapid/press-release_MEMO-16-2499_fr.htm

Fiche d'information: «Proposition relative à l'intégration de l'utilisation des terres dans le cadre d'action de l'UE pour le climat et l'énergie à l'horizon 2030»:

» europa.eu/rapid/press-release_MEMO-16-2496_fr.htm

Fiche d'information: «Une stratégie européenne pour une mobilité à faible taux d'émissions»:

» europa.eu/rapid/press-release_MEMO-16-2497_fr.htm

Viens – l'eau est bonne!



Depuis quatre décennies, l'Union européenne a contribué à garantir que tous les citoyens européens peuvent se baigner en toute confiance dans des eaux propres et salubres.

Le [rapport relatif aux eaux de baignade](#) de cette année montre qu'après 40 ans d'amélioration constante, 96% des sites de baignade surveillés en Europe satisfont aux normes minimales de qualité de l'eau, dont 84% sont classés comme étant de qualité excellente. Publié chaque année avant l'été, le rapport, accompagné d'une [carte interactive](#), signale avec précision les sites de baignade en Europe où il est possible de se baigner en toute sécurité, sans risque de pollution ni d'infection.

La [directive européenne concernant la qualité des eaux de baignade](#) concerne tant les eaux côtières que les eaux intérieures identifiées par les États membres de l'UE en tant que sites de baignade. Les États membres doivent surveiller les eaux de baignade chaque année et évaluer leur qualité à la fin de chaque saison balnéaire. Les eaux sont ensuite classées comme étant de qualité «insuffisante», «suffisante», «bonne» ou «excellente». Lorsqu'elles ne satisfont pas aux normes minimales, les autorités doivent prendre un certain nombre de mesures de gestion, telles que l'interdiction de baignade, la mise en place de panneaux d'avertissement et la diffusion d'informations au public. Couvrant à peu près 21 000 zones différentes, la politique de l'UE relative aux eaux de baignade constitue un véritable succès, car elle protège la santé humaine tout en préservant l'environnement.

Selon Hans Bruyninckx, directeur exécutif de l'Agence européenne pour l'environnement (EEA), qui est chargée de l'élaboration du rapport européen, «notre évaluation révèle que la qualité des eaux de baignade a enregistré une incroyable amélioration au fil des ans. De plus en plus d'eaux de baignade, en plus d'atteindre les normes minimales de qualité, s'améliorent au point de satisfaire aux normes les plus élevées. Dans certaines villes, les citoyens peuvent même se baigner dans les ports publics.»

Copenhague montre l'exemple

Copenhague figure parmi ces villes. L'année dernière au Danemark, plus de 98% des eaux de baignade côtières et intérieures ont atteint une qualité suffisamment élevée. Les trois ports de baignade de Copenhague permettent aux citoyens et aux visiteurs de piquer une tête au cœur de la ville.

Le plus populaire d'entre eux est le port de Islands Brygge – un site emblématique de la ville de Copenhague. Il a ouvert en 2002, après une décennie d'opérations de nettoyage; il a été suivi par Fisketorvet et, en 2012, Sluseholmen. Ils ont connu un succès immédiat, incitant des centaines de personnes à s'y baigner ou prendre le soleil. La qualité de l'eau est contrôlée tous les jours par l'autorité locale; par ailleurs, un système d'avertissement en ligne garantit que les eaux de baignade satisfont à tout moment aux normes fixées par la directive européenne concernant la qualité des eaux de baignade.

«L'idée de se baigner dans le port de Copenhague était inimaginable à une certaine époque», a déclaré un porte-parole de la ville. «Le réseau d'égouts vétuste et l'industrie locale de la ville engendraient une forte pollution des eaux. Nous avons résolu le problème en investissant dans une modernisation totale du système. Le port public de baignade a fortement contribué à la revitalisation du centre de la ville», ce qui, à son tour, a favorisé la création d'emplois et l'amélioration du transport et du logement, ainsi que l'augmentation du nombre de touristes.

Selon Karmenu Vella, commissaire européen responsable de l'environnement, «c'est un signe de l'efficacité de la législation de l'UE. Cela prouve qu'un espace économique hautement développé comme le nôtre peut également produire des normes environnementales élevées».

Plus d'informations

Commission européenne:

- » <http://ec.europa.eu/environment/water/water-bathing/summary.html>
- » http://ec.europa.eu/environment/water/water-bathing/index_en.html

Agence européenne pour l'environnement:

Brochure sur les eaux de baignade:

- » <http://www.eea.europa.eu/fr/publications/qualite-des-eaux-de-baignade-7>

Directives concernant les eaux de baignade:

- » <http://www.eea.europa.eu/themes/water/status-and-monitoring/state-of-bathing-water/bathing-water-directives>

Première liste européenne des espèces exotiques envahissantes

Les espèces exotiques envahissantes constituent un problème grave et croissant au sein de l'Union européenne (UE). Elles représentent une cause majeure de perte de biodiversité et entraînent des dommages économiques et sociaux dont le coût s'élève à plus de 12 milliards d'euros par an pour l'économie européenne.

Le règlement européen sur les espèces exotiques envahissantes, entré en vigueur le 1er janvier 2015, définit un cadre d'action européen visant à prévenir, à limiter et à atténuer leurs répercussions négatives sur la biodiversité, l'économie et la santé humaine. Il comprend une liste des espèces préoccupantes pour l'ensemble de l'Union, qui est approuvée par un comité composé de représentants des États membres.

La «liste de l'Union» cible des espèces qui causent de tels dommages dans les États membres concernés qu'elles requièrent l'adoption de mesures spéciales partout dans l'UE. Les espèces figurent uniquement sur la liste si des mesures permettent de prévenir, de limiter ou d'atténuer leurs effets néfastes. En outre, il est obligatoire de procéder à une évaluation des risques fondée sur des bases scientifiques solides pour faire figurer une espèce dans la liste.

La première liste de l'Union, mentionnant 37 espèces, a été adoptée par la Commission en février 2016. Elle comprend des espèces végétales et animales envahissantes bien connues,

comme l'écrevisse des marais (*Procambrus clarkii*) d'Amérique du Nord, le frelon asiatique (*Vespa velutina*) et la jacinthe d'eau (*Eichornia crassipes*) d'Amérique du Sud, ainsi que des espèces plus discrètes, mais hautement envahissantes et néfastes, comme l'élodée crépue (*Lagarosiphon major*).

Concrètement

Lorsqu'une espèce figure sur la liste de l'Union, le règlement exige que trois sortes de mesures soient prises par les États membres et l'UE:

- des mesures de **prévention** pour éviter l'introduction, intentionnelle ou non, de cette espèce dans l'UE;
- des mesures de **détection précoce** et d'**éradication rapide** pour l'empêcher de s'installer;
- des **mesures de gestion** pour éradiquer ou, du moins, empêcher la prolifération de l'espèce déjà installée.

Des mises à jour régulières de la liste de l'Union sont prévues à mesure que de nouvelles évaluations des risques seront réalisées. La prochaine mise à jour devrait avoir lieu à la fin de l'année 2016.

« La liste de l'Union comprend 37 espèces susceptibles de causer des dommages à une échelle qui justifie l'adoption de mesures spéciales partout dans l'UE. »



Plus d'informations

Espèces exotiques envahissantes:

- » http://ec.europa.eu/environment/nature/invasivealien/index_en.htm

Les prix Natura 2000 récompensent l'innovation, le travail acharné et les partenariats

Cette année, six projets environnementaux exceptionnels des quatre coins de l'Europe ont remporté les prestigieux prix Natura 2000.

Natura 2000 est un réseau de plus de 27 000 sites protégés, couvrant 18% du territoire de l'UE et plus de 5% de ses zones maritimes et collaborant avec les communautés locales, afin de préserver le patrimoine naturel européen.

Le **prix de la conservation** 2016 a été décerné à la Royal Society for the Protection of Birds (RSPB) du Royaume-Uni et à une compagnie des eaux, United Utilities, pour la remise en état des tourbières de couverture du Peak District, en Angleterre. Des siècles de pollution ont entraîné une importante érosion de la tourbe, mais des bénévoles locaux ont replanté des végétaux sans relâche, afin d'améliorer la qualité de l'eau et d'augmenter les populations d'oiseaux.

Le **prix de la communication** a été remis à l'association lettonne Nature Concerthall, qui réunit des musiciens et des scientifiques pour organiser des performances gratuites sur les sites de Natura 2000, où le public en apprend en outre davantage sur certains habitats et espèces.

Un projet franco-belge de création de corridors verts pour la biodiversité sous les lignes à haute tension s'est vu décerner le **prix de la conciliation des intérêts et des perceptions**. Cette initiative a permis d'expérimenter une approche fondée sur la nature pour surmonter les difficultés d'alimentation électrique des zones boisées.

Dans la catégorie des **avantages socio-économiques**, le prix a été remis à une coalition d'organisations qui collaborent avec

des agriculteurs et des petits entrepreneurs du massif des Balkans en Bulgarie, l'une des régions les plus pauvres de l'UE, afin de les aider à commercialiser leurs produits et à promouvoir le tourisme écologique. Cette coalition a également mis en place un système de «rémunération des services écosystémiques», qui garantit aux entreprises locales des avantages économiques pour la protection de pâturages et d'écosystèmes aquatiques essentiels.

La Société hellénique d'ornithologie/Birdlife Greece a collaboré avec huit partenaires pour protéger l'oie naine, menacée le long de son itinéraire migratoire eurasiatique. En parvenant à presque doubler la population d'oies naines, le projet a décroché le **prix de la coopération transfrontalière et de la mise en réseau**.

L'enthousiasme du public

Plus de 37 000 personnes ont voté pour le **prix des citoyens européens**. C'est à l'initiative espagnole de conservation pour lutter contre l'extinction du lynx ibérique, qui est l'espèce féline la plus menacée au monde, que ce prix est revenu, avec un total de près de 6000 voix.

Lors de la cérémonie de remise des prix, organisée à Bruxelles en mai, Karmenu Vella, le commissaire européen chargé de l'environnement, a salué le travail extraordinaire accompli par les lauréats en faveur de la protection du patrimoine naturel européen. «Ces initiatives ont largement contribué à faire en sorte que nous puissions bénéficier des bienfaits de la nature pendant de nombreuses années encore», a-t-il déclaré.



Plus d'informations

Natura 2000:

- » http://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/index_en.htm

Prix Natura 2000:

- » http://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/awards/the-award/index_en.htm

Vidéo:

- » <http://ec.europa.eu/avservices/video/player.cfm?&ref=I119589&sitelang=fr>

» DÉCHETS

Une bonne utilisation des déchets de plaques de plâtre

La mise en place d'une économie circulaire en Europe, où les ressources naturelles sont préservées et rien n'est gaspillé, demande d'aller au-delà de la théorie, afin de s'attaquer à des problèmes spécifiques dans des secteurs individuels et de trouver les techniques pour les résoudre. Aujourd'hui, le secteur des plaques de plâtre est en passe d'atteindre cet objectif.

Le gypse est extrait et exploité dans les bâtiments et la décoration depuis des milliers d'années, afin de créer du plâtre, de l'albâtre et du ciment. Le projet Life+ cofinancé par l'UE Gypsum to Gypsum (GtoG) démontre que ce minéral précieux peut être récupéré et réutilisé.

Ininflammable et insonorisant, le gypse connaît une demande croissante à travers le monde pour la fabrication de plaques de plâtre. Rien qu'en Europe, plus de 1 600 millions de mètres de plaques de plâtre sont utilisés chaque année pour aménager des intérieurs.

En outre, le gypse est recyclable «à l'infini» – grâce au recyclage «en circuit fermé» –, car sa composition chimique ne change pas.

Les déchets de construction et de démolition représentent actuellement quelque 30% de l'ensemble des déchets générés au sein de l'UE. La plupart de ces déchets terminent dans des décharges, bien qu'ils puissent en grande partie être réutilisés. Par conséquent, la Commission européenne leur donne la priorité dans les initiatives de recyclage.

Matériau de l'avenir

Le projet «From production to recycling: a circular economy for the European gypsum industry with the demolition and recycling industry» (De la production au recyclage: une économie circulaire pour le secteur européen du gypse en collaboration avec le secteur de la démolition et du recyclage), lancé en 2013, a rassemblé dix-sept partenaires, menés par l'association européenne Eurogypsum. Il a bénéficié d'un financement de 1,7 million d'euros de la part du programme environnemental Life+ de l'UE. «Ce projet a été conçu et dirigé par Eurogypsum», explique sa secrétaire générale, Christine Marlet. «Les acteurs de notre secteur sont convaincus que le gypse recyclé deviendra une matière première secondaire essentielle à l'avenir. Le principal obstacle réside dans le fait que, aujourd'hui, les bâtiments sont démolis, et non démantelés.»



D'importants fabricants de plaques de plâtre ainsi que des entreprises de recyclage et de démolition de premier plan ont participé à cinq projets pilotes, visant à étudier la décontamination, le tri, le retraitement et la réutilisation de la poudre de gypse recyclé dans le processus de production.

En Belgique, par exemple, New West Gypsum sépare le papier et la poudre des plaques de plâtre en vue de les réutiliser. «La séparation des matériaux devient de plus en plus efficace et facile à contrôler», souligne John Rimmer, de l'entreprise de démolition britannique Cantillon.

Le projet a démontré qu'une coopération étroite s'avère cruciale tout au long de la chaîne de valeur, de la démolition à la production. Deux des cinq projets pilotes ont atteint l'objectif de 30% de gypse recyclé, sans conséquence négative sur la qualité des plaques de plâtre.

Par ailleurs, ce projet a permis aux recycleurs et aux producteurs de convenir des critères scientifiques de qualité du gypse recyclé. Dans la mesure où le secteur du recyclage gagne en importance dans plusieurs pays de l'UE, ce point permettra au secteur du gypse d'établir des contrôles de la qualité fiables.

«GtoG est un projet très important, car il incarne le concept de l'économie circulaire», conclut Daniel Calleja Crespo, directeur général de la direction générale de l'environnement. «Certains éléments de ce projet pourraient certainement s'appliquer à d'autres matériaux. Le secteur de la construction représente un défi de taille, car il utilise nombre de matériaux différents. Le plus important est donc de pouvoir les séparer les uns des autres. L'innovation peut jouer un rôle important à cet effet.»

Plus d'informations

Stratégie d'économie circulaire de la direction générale de l'environnement:

» http://ec.europa.eu/environment/circular-economy/index_en.htm

Video: GtoG – Le circuit parfait:

» <https://www.youtube.com/watch?v=5xoAVo4RcVc>

Les yeux plus gros que le ventre

On estime à 88 millions le nombre de tonnes d'aliments gaspillés dans l'UE chaque année, soit environ 20% de la nourriture produite. Dans le monde, le gaspillage alimentaire entraînerait la dilapidation d'un quart de l'eau utilisée pour l'agriculture.

«Si la perte et le gaspillage alimentaires étaient un pays, ce serait le troisième plus grand émetteur de gaz à effet de serre au monde, après les États-Unis et la Chine». Tels ont été les mots du commissaire chargé de l'environnement, Karmenu Vella, lors d'une conférence sur l'alimentation durable en mai.

Tout au long de la chaîne d'approvisionnement, de la nourriture est perdue ou gaspillée. Les agriculteurs jettent parfois les aliments endommagés et, si les prix du marché sont inférieurs aux coûts de la récolte et du transport, ils les laissent pourrir dans les champs.

Les secteurs de la vente au détail et du commerce de gros représentent 5% du gaspillage alimentaire total. La plupart de ces aliments ne sont pas consommés, bien que certaines organisations non gouvernementales (ONG) comme FoodCycle, au Royaume-Uni, utilisent désormais les fruits et légumes invendus afin de composer des repas nutritionnels pour les sans-abri et les personnes âgées.

Les consommateurs eux-mêmes sont responsables de 53% de la nourriture jetée dans l'UE – soit 92 kg par personne et par an. Or, derrière le gaspillage des uns se cache la pauvreté des autres: selon Eurostat, un Européen sur dix n'a pas les moyens de prendre un repas nutritionnel plus d'un jour sur deux.

Qui ne gaspille pas...

Tant les militants que les gouvernements nationaux se sont saisis du problème du gaspillage alimentaire. Au mois de mai, la France a interdit aux supermarchés de jeter ou de détruire les aliments invendus. Ils doivent désormais en faire don à des associations caritatives ou les utiliser comme aliments pour animaux. Les supermarchés de plus de 400 m² sont tenus de distribuer leurs aliments invendus ou de s'acquitter d'une amende de 3750 euros.



Au niveau européen, la Commission a appelé les États membres de l'UE à agir en vue d'atteindre l'objectif de réduction du gaspillage alimentaire convenu dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. Sur le plan mondial, le gaspillage alimentaire par habitant au niveau du commerce de détail et des consommateurs doit être réduit de moitié d'ici à 2030, et les pertes alimentaires doivent diminuer tout au long de la chaîne de production et d'approvisionnement alimentaire.

La Commission a également fait de la prévention du gaspillage alimentaire l'une des priorités de son train de mesures sur l'économie circulaire. Dans une économie circulaire, les matières sont conservées dans l'économie, en étant partagées, réutilisées ou recyclées, ce qui allège la pression sur nos ressources et notre environnement, tout en créant des débouchés commerciaux.

Étant donné qu'on ne peut gérer ce qu'on ne peut pas évaluer, ce paquet législatif exige des États membres qu'ils agissent afin de réduire le gaspillage alimentaire à tous les niveaux de la chaîne de valeur alimentaire et qu'ils publient des rapports sur leurs taux de gaspillage.

Parmi les mesures proposées figurent une méthodologie commune visant à évaluer le gaspillage alimentaire dans l'UE, afin de faciliter les dons d'aliments et l'utilisation sûre des ressources alimentaires pour produire des aliments pour animaux, ainsi qu'une meilleure utilisation des dates de péremption par tous les acteurs de la chaîne alimentaire, y compris les consommateurs.

En juin, les détaillants européens se sont engagés à rendre leur secteur plus «circulaire», par exemple en assurant un approvisionnement plus durable en produits alimentaires, en réduisant les déchets envoyés à la décharge et en faisant des dons de nourriture à des associations caritatives.

Afin d'assurer le suivi de ce train de mesures, la Commission prévoit de lancer (le 29 novembre) une plate-forme destinée à rassembler 70 organisations membres en vue de maximiser la contribution de tous les acteurs et de contribuer à la réalisation des ODD, ainsi qu'à réduire les pertes alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement alimentaires.

Plus d'informations

Plate-forme sur les pertes et le gaspillage alimentaires:

» http://ec.europa.eu/food/safety/food_waste/eu_actions/eu-platform/index_en.htm

Boucler la boucle – Un plan d'action de l'UE en faveur de l'économie circulaire:

» http://ec.europa.eu/environment/circular-economy/index_en.htm

Publications



Une entreprise verte est une bonne entreprise!

Les produits et services verts sont essentiels pour atteindre une croissance intelligente et durable. Une nouvelle publication de la direction générale de l'environnement soutient que les consommateurs, les entreprises et l'environnement en tireront tous parti. Cette publication fait partie d'une série de six bulletins d'information faciles à lire, couvrant une gamme de sujets importants, allant de l'eau aux produits chimiques, en passant par l'air pur. Ce nouveau fascicule sur les produits et services verts a été publié dans toutes les langues de l'UE.

Disponible dans toutes les langues de l'UE

» <http://ec.europa.eu/environment/pubs/factsheets.htm>



Adoptons dès aujourd'hui les principes de l'économie circulaire

Cette nouvelle publication reprend une série de cinq infographies conçues par la direction générale de l'environnement, afin de fournir des informations sur les priorités et les actions de l'UE en matière d'économie circulaire. «Prendre, fabriquer, utiliser, jeter les ressources rares est une approche révolue. Il est temps de boucler la boucle et d'investir dans l'économie circulaire», explique la première infographie, intitulée «Croissance verte rime avec économie circulaire. À l'aide d'illustrations astucieuses et de cas pratiques, la publication explique en des termes simples que nous ne pouvons pas nous permettre de gaspiller nos déchets» et que les actions pour aboutir à une économie circulaire s'avéreront payantes tant pour l'environnement que pour les entreprises et tous les Européens.

Disponible en anglais, en français et en néerlandais

» <http://ec.europa.eu/environment/pubs/factsheets.htm>

Glossaire sur le changement climatique: une valeur ajoutée intemporelle

Certaines publications vieillissent bien, comme celle-ci, publiée en 2011 par la direction générale de l'action pour le climat de la Commission. Elle définit plusieurs termes clés en rapport avec «l'un des principaux défis mondiaux de notre époque»: le changement climatique. Le point fort de cette publication réside dans le fait que chaque terme est traduit dans les autres langues de l'UE. Si vous pensez savoir ce qu'est un «puits», détrompez-vous! Ce glossaire pratique le définit comme «tout processus, activité ou mécanisme qui élimine de l'atmosphère un gaz à effet de serre, un aérosol ou un précurseur de gaz à effet de serre».

Disponible en une version multilingue

» http://ec.europa.eu/clima/publications/docs/terms_en.pdf

Excepté indication contraire, les publications sont disponibles gratuitement à la librairie de l'UE sur le site <https://bookshop.europa.eu>

Agenda

SERD: Semaine européenne de la réduction des déchets

19-27 novembre, partout en Europe

La SERD promeut la sensibilisation et les actions en rapport avec la gestion durable des ressources et des déchets. Elle encourage les pouvoirs publics, les entreprises privées, la société civile ainsi que les citoyens eux-mêmes à participer. Au programme de cette semaine: des Journées thématiques de la prévention et l'importance des «3R» pour Réduire les déchets, Réutiliser les produits et Recycler les matériaux.

» <http://www.ewwr.eu/fr>

Journée internationale pour la prévention de l'exploitation de l'environnement en temps de guerre et de conflit armé

6 novembre, partout dans le monde

D'après l'Organisation des Nations unies (ONU), «l'environnement demeure souvent une victime silencieuse» de la guerre. Des puits sont pollués, des récoltes brûlées, des forêts abattues, des sols empoisonnés et des animaux tués dans le seul but de prendre un avantage militaire. Dans le cadre de la promotion de cette Journée internationale lancée en 2001, le site internet de l'ONU souligne qu'au cours des soixante dernières années, un pourcentage important de conflits internes ont été liés à l'exploitation de ressources naturelles.

» <http://www.un.org/fr/events/environmentconflictday/>

Venise 2016: 6e symposium international sur l'énergie de la biomasse et des déchets

14-17 novembre, Venise, Italie

Le symposium se penche sur les avancées réalisées dans l'utilisation de technologies pour récupérer de l'énergie à partir de la biomasse et des déchets. Les sujets portent sur les aspects scientifiques, économiques, juridiques et politiques des questions de santé et sur l'acceptation par le grand public de ces nouvelles avancées.

» <http://www.venicesymposium.it/>

WSF2017: 6e Forum mondial du développement durable

27-28 janvier 2017, Le Cap, Afrique du Sud

Sponsorisé par la revue open access *Sustainability*, ce forum vise à impliquer la communauté internationale – chercheurs, praticiens, décideurs politiques – dans un débat concret sur les mesures nécessaires pour atteindre les dix-sept objectifs de développement durable et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'ONU.

» <http://sciforum.net/conference/wsf-6>

En bref



Et les vainqueurs sont: Galway et Nijmegen

Félicitations à Galway et Nijmegen! La ville irlandaise de **Galway** a remporté le prix de la Feuille verte européenne pour 2017, tandis que le prix de la Capitale verte 2018 a été décerné à **Nijmegen**, aux Pays-Bas. Ces honneurs récompensent les efforts de villes à l'avant-garde du changement écologique, qui ouvrent la voie à un avenir plus vert. «Une ville verte pense à la santé et au bien-être de ses habitants. Elle mise sur un air plus pur et une eau plus propre et sur l'accès à des zones vertes. Elle prend en outre les devants pour s'attaquer à des problèmes plus importants, comme le changement climatique et la perte de la biodiversité», a expliqué Joanna Drake, directrice générale adjointe de la direction générale de l'environnement, lors d'une cérémonie dans la ville slovène de Ljubljana, actuelle Capitale verte de l'Europe. Pour prétendre au titre de la Feuille verte, les villes doivent compter entre 20 000 et 100 000 habitants, tandis que les prétendantes au titre de Capitale verte doivent en compter plus de 100 000. Toutes les «villes vertes» candidates doivent prouver qu'elles respectent des normes environnementales élevées et qu'elles sont déterminées à fixer des objectifs ambitieux, mais tangibles, en vue de progrès futurs et d'un développement durable.

» <http://ec.europa.eu/environment/europeangreencapital/europeangreenleaf/>



L'Indonésie et l'UE acceptent de lancer un régime d'octroi de licence FLEGT pour les produits du bois d'origine légale vérifiée

L'Indonésie et l'Union européenne ont trouvé un accord pour que, dès le 15 novembre 2016, l'Indonésie puisse octroyer des licences FLEGT – réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux de l'UE – pour les produits du bois d'origine légale vérifiée qu'elle exporte vers l'UE. Cette décision fait de l'Indonésie le premier pays au monde à franchir cette étape importante dans le cadre des efforts mondiaux visant à lutter contre l'exploitation forestière illégale et le commerce illégal du bois. En d'autres termes, les acteurs européens qui importent du bois certifié FLEGT respecteront automatiquement le règlement sur le bois de l'UE. En 2002, 20% seulement des exportations indonésiennes de bois étaient légales. Aujourd'hui, toutes les exportations indonésiennes de produits du bois proviennent d'usines et de forêts vérifiées de manière indépendante. Dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de partenariat volontaire (APV) FLEGT, plus de 24 millions d'hectares de forêt ont été certifiés de manière indépendante, ainsi que tous les transformateurs et exportateurs de bois. L'Indonésie est le plus grand exportateur de bois tropical vers l'UE. Près de 11% de ses produits du bois et de son papier sont actuellement exportés vers l'UE. L'APV FLEGT consolide la bonne gouvernance des forêts en renforçant la transparence, la responsabilisation et la participation des parties prenantes dans la prise de décisions.

» <http://www.euflegt.efi.int/what-is-vpa>

Faits saillants

Directive sur la qualité des eaux de baignade: 40 ans de succès croissant

- Régit la protection de la santé publique et des eaux de baignade propres
- Indique exactement dans quels sites la baignade est sûre
- 96% des sites d'Europe respectent aujourd'hui les normes minimales de qualité de l'eau
- Seuls 385 sites de baignade (1,6%) en Europe présentaient une eau de baignade de mauvaise qualité
- Pays présentant les meilleures eaux de baignade en 2015-2016: Grèce, Croatie, Chypre, Luxembourg et Malte
- Système européen d'information sur l'eau ([WISE](#))
- Liens avec le programme [Pavillon bleu](#) pour des plages, des marinas et des exploitations d'embarcations touristiques propres

